

RUANDA - URUNDI

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

NUMERO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via

Arrivé à :
Aangekomen te :
23-4-67.12
Heure :
Uur :

Indications de service
taxées.
Betaalde dienstaanwij-
zingen.

TÉLÉGRAMME
Telegram

OFF RR

PREFECTURE ASTRIDA

ASTRIDA



Explications des abrévia-
tions admises pour les in-
dications de service ta-
xées :

Verklaring van de afkor-
tingen toegelaten voor de
betaalde dienstaanwijzin-
gen :

RP = Réponse payée.

Antwoord betaald.

LT = Télégramme lettre.

Brieftelegram.

CR = Accusé de récep.

Kennisgeving van
ontvangst.

TC = Collationnement.

Te collationneren.

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.

De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)

(Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

421/1275 KIGALI 92/9122 1145

63922/SEC EN VUE RECRUTEMENT ELEVES POUR SECTION SECRETAIRES DACTYLOS

A ASTRIDA PRIERE AVISER CANDIDATS DONT NOMS SUIVENT EN DONT VOUS M AVEZ
TRANSMIS ANTERIEUREMENT UNE FICHE QU ILS DOIVENT SE PRESENTER AU PLUS TOT
A VOTRE BUREAU POUR EXAMEN SELECTION PORTANT SUR CONNAISSANCE FRANCAIS STOP
VOUS EXAMINEZ LEURS CONNAISSANCES PAR UNE DICTEE FRANCAISE DE 25 LIGNES
STOP CES EXAMENS ME SERONT TRANSMIS DURANT QUATRE MOIS STOP AGE MINIMUM
ETRE 15 ANS STOP INTERESSES ETRE BISTOP XXXXXX SENTASHYA FAUSTIN
XXXXX COMMUNE DAHWE-

MININTER.-

« toute urgence stop Candidats
selectionnés suivront ensuite l'école »
d'abord - - -

Minister
Kigali

Votre télégramme n° 63922/sec. du 23/4/61
prière préciser ces termes libellés aux 2 dernières
lignes du télégramme ^{citation} comme suit: " Ces examens
ne seront transmis durant quatre mois stop
intéressés être BISTOP SENASHYA Faustin commu-
ne Dahwe" fin ^{citation} fullstop.

?
SENASHYA

Font
27/04/61
89 45-
227

13.000
13.000
15.000

TOTAL

(1) Biffer la mention inutile.

RUANDA - URUNDI

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

Arrivé à :
Aangekomen te :

-8-5-57.16

Heure :
Uur :

NUMERO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via

Indications de service
taxées.
Betaalde dienstaanwij-
zingen.

2270
06

17

PA 3
5/61

TÉLÉGRAMME
Telegram

OFF - PREFECTURE ASTRIDA

Explications des abrévia-
tions admises pour les in-
dications de service ta-
xées :

Verklaring van de afkor-
tingen toegelaten voor de
betaalde dienstaanwijzin-
gen :

RP = Réponse payée.

Antwoord betaald.

LT = Télégramme lettre.

Brieftelegram.

CR = Accusé de récep.

Kennisgeving van
ontvangst.

TC = Collationnement.

Te collationneren.

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.

De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)

(Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

114/367 KIGALI 45/44 6 1050-

72906/SEC RVL DU 2 MAI PRIERE ME FAIRE PARVENIR URGENCE FEUILLES EXAMENS
ET ~~XXXX~~ FICHES IDENTITE CANDIDATS STOP EFFECTUER EN OUTRE ENQUETE SERIEUSE
SUR MORALITE ET CIVISME INTERESSE ET ME TRANSMETTRE RESULTAT CETTE ENQUETE
AINSI QUE AUTRES DECCUMENTS AVANT DOUZE COURANT -

MININTER.-

Aruda, le 2/5/1961

39

Monsieur le Ministre de l'Éducation
à Kigali.

Monsieur le Ministre,

Suite à votre télégramme du 23/4/1961
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que j'ai fait passer l'examen de dictée en
date du 1/5/61 à 7 candidats.

J'ai constaté que 6 peuvent suivre
cette section de dictées.

Voici leurs noms suivant leur examen :

NYAKIGABO Fidèle

MUHEKANGANO Prépère

NYIRINKINDI Shamba

MULINDABAGWI Joseph

NZAJYIBWAMI Silas

NZIKORERA Mathieu

Les 2 derniers ^{étaient} moniteurs chez les
Protestants avec 4 ans de diplôme de moniteurat.
Leur français n'est pas riche, mais je crois qu'ils
pourront suivre facilement cette école.

Créjet
J.B. HABYARIMANA

